



Réunion du groupe-pays Madagascar Le jeudi 10 février 2011

Dates à retenir :

1^{er} semestre : nouvelle réunion du groupe-pays Madagascar autour de l'éducation et de la formation professionnelle

7 avril : 3^e Rencontres nationales de la Jeunesse à l'international, à Dijon (événement Conseil régional de Bourgogne - Cités Unies France)

8-9 juillet : 2^e Forum de la Coopération internationale des collectivités, Palais des Congrès, Paris : dont l'Assemblée générale de Cités Unies France

Compte-rendu

Février 2011

Introduction

Le président du groupe-pays Madagascar de Cités Unies France, M. Alain Huard, souhaite la bienvenue aux participants et en particulier aux intervenants institutionnels : M. Michel Nicolas Rakotonrasoa, chargé d'affaires et représentant de l'Etat malgache à l'Ambassade de Madagascar, M. Mamy Andriamasomanana, conseiller technique du ministre en charge de la décentralisation et M. Antoine Joly, Délégué à l'action extérieure des collectivités territoriales. Il dresse un rapide récapitulatif des étapes de la décentralisation à Madagascar (voir le document MATD/Ambassade de France sur l'évolution de la coopération décentralisée franco-malgache 2006-2010 distribué en séance). Les sommes dévolues à ce cadre ont doublé sur la période : de 4 à 8 millions d'Euros. Le document ne précise cependant pas l'impact de cette augmentation sur le terrain. Les questions qui se posent aujourd'hui à la coopération décentralisée sont relatives à l'incertitude : incertitude quant au calendrier électoral, quant aux relations avec les autorités locales, quant à d'éventuelles Assises de la coopération décentralisée, quant aux transferts financiers... La réunion doit permettre de revenir sur ces différents points.

1. Intervention de Michel Nicolas Rakotonrasoa, chargé d'affaires et représentant de l'Etat malgache à l'Ambassade de Madagascar

Le ministre-conseiller a rappelé le processus en cours pour le rétablissement des institutions à Madagascar et a parlé de *prochaines perspectives d'accord entre les membres de la communauté publique malgache, sous l'égide de la communauté internationale*. Si le groupe-pays Madagascar n'est pas le lieu pour commenter la période actuelle, il appelle les présents à consolider les liens de coopération existants, et à développer des relations de co-développement entre collectivités et associations. Les autorités malgaches souhaitent aujourd'hui œuvrer pour une meilleure cohérence des actions de coopération, sur un même territoire. Au nom des collectivités malgaches, il remercie les collectivités françaises de ne pas avoir interrompu leur coopération.

2. Tour de table sur les préoccupations des participants et discussion

Les participants sont préoccupés par l'incertitude du calendrier électoral : combien de temps leurs interlocuteurs resteront-ils en place ? Les caisses des collectivités sont vides, les agents territoriaux pas payés – dans ces conditions, comment parler développement ? Quelle sera la répartition des compétences entre régions et provinces ?

3. Information sur la feuille de route « décentralisation » à Madagascar par Mamy Andriamasomanana, conseiller technique du ministre en charge de la décentralisation

Dans les prochains jours des accords doivent être passés pour définir les séquences électorales et leur ordre. 2011 doit voir aboutir les élections présidentielles, législatives et territoriales. La loi électorale est en phase d'être achevée.

Le décret régissant la coopération décentralisée vient de paraître (distribué en séance). Ce décret établit également la Commission nationale de la coopération décentralisée et ses attributions. Les autres décrets, parus, portent sur la mise en place d'un groupe ad hoc chargé de déterminer l'assiette fiscale des collectivités territoriales et leurs compétences ; la création de l'INAD – l'Institut national de l'administration décentralisée (vers la création d'une fonction publique territoriale) ; la mise en place d'une commission interministérielle chargée de l'élaboration du code général des collectivités territoriales.

4. Retour sur la récente mission conjointe Association des régions de France – Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales, par Monsieur le délégué, Antoine Joly

La délégation partie en mission en janvier menée par Alain Rousset, président de l'ARF et de la région Aquitaine et composée de 17 personnes a rencontré la plupart des chefs de régions ; des représentants des régions, le ministre chargé de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire (MATD). Il en ressort une forte volonté du MATD comme du président de la haute autorité de transition d'avancer sur la décentralisation, d'aller vers les élections territoriales et d'assurer la continuité de l'administration locale. Des incertitudes demeurent quant à la place des Provinces.

Cette mission marquait le souhait de relancer la coopération décentralisée, même si celle-ci ne s'est jamais tarie. **Le MAEE souhaite la poursuite de la coopération décentralisée et ceci, de manière déconnectée de la question de la reconnaissance des autorités malgaches par la communauté internationale** et même si le cadre réglementaire n'est pas encore tout à fait clarifié.

Le délégué note que les sommes drainés dans le cadre des partenariats de coopération décentralisée franco-malgaches ont doublé sur la période de 2006 à 2010 et que la part de cofinancement des collectivités malgaches a quadruplé. Tout cela dans un contexte où le gel de l'aide internationale a entraîné une baisse de 45% du budget de l'Etat malgache. La France s'emploie à convaincre la communauté internationale d'adopter une position plus souple. Pour la MAEE, la coopération décentralisée a sa place pour alimenter la réflexion sur la décentralisation, pour faire de l'appui institutionnel. Aussi, **le MAEE lève ses réserves quant aux déplacements des élus locaux français à Madagascar.**

A Toamasina (Tamatave) les représentants de plusieurs collectivités françaises (régions Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Nord Pas-de-Calais et Bretagne, Ville du Port) ont été rencontrés.

Une assistante technique, Madame Jacqueline Coulon, (coulon.jacqueline@yahoo.fr) auprès du ministre de la Décentralisation est en place depuis peu ; elle a notamment pour rôle d'aider la coopération régionale et décentralisée, en plus des services de l'Ambassade de France.

Projet d'Assises de la coopération décentralisée franco-malgache

Malgré les incertitudes, le ministère des Affaires étrangères et européennes n'est pas opposé à la tenue d'Assises, une fois que l'une des 3 séquences électorales se soit tenue. Ces Assises pourraient se tenir fin 2011, à Madagascar, sous réserve de l'accord des collectivités territoriales françaises et de leur mobilisation, par exemple sous la forme d'un comité de pilotage rassemblant les différentes grandes associations d'élus locaux. Le président de l'ARF souhaite tenir un rôle de chef de file.

Pour les autorités malgaches représentées, les Assises seront un moment pour permettre une meilleure connaissance des coopérations sur un même territoire et donc, de rechercher une meilleure articulation entre celles-ci. La coopération décentralisée est vue comme une assistance à maîtrise d'ouvrage qui doit permettre de rendre la décentralisation plus effective.

Echanges avec la salle

Les participants regrettent que CUF – mais aussi l'AMF et l'ADF - n'aient pas été sollicités par l'ARF pour participer à la mission ARF/DAECT. L'esprit doit être de travailler dans le respect de la valeur ajoutée de chacun, d'additionner nos efforts. Mme Christiane Eckert, adjointe au maire de Mulhosue, se fait l'écho de ce point de vue. Les autorités malgaches présentes rappellent qu'à leurs yeux, le groupe-pays permet de toucher toutes les collectivités françaises présentes à Madagascar.

Les remarques portent aussi sur ce changement de position du MAEE quant aux missions des élus à Madagascar ; il convient de noter que les consignes de sécurité (prévenir l'Ambassade à l'avance) et les précautions pour ne pas se faire « récupérer » restent de mise, mais que la coopération décentralisée ne doit pas s'arrêter parce que les élections locales ne se sont pas tenues.

5. Echanges autour de la question des transferts de fonds dans le cadre de la coopération décentralisée

Astrid Frey, Cités Unies France, introduit le débat en rappelant la note produite par l'assistant technique Emmanuel Soubiran qui préconise la mise en conformité des transferts de fonds dans le cadre de la coopération décentralisée avec les textes malgaches : utilisation du Trésor et propose des solutions alternatives – créer un fonds de roulement, passer par des opérateurs locaux...(cf. la note distribuée en séance).

Certains participants versent l'argent directement sur le compte de la collectivité malgache partenaire, en fléchant l'affectation ; l'état des comptes et les pièces justificatives servent ensuite de rendu. Les versements se font en plusieurs tranches, en fonction des réalisations. Le versement directement sur le compte des collectivités permet une responsabilisation accrue du partenaire ; des formations dispensées sur la gestion financière sont bien suivies. Ce système fonctionne bien lorsque les services déconcentrés de l'Etat sont en mesure d'effectuer un réel suivi et qu'éventuellement la collectivité française dispose d'un représentant sur place. Pour les communes urbaines, l'ouverture d'une ligne dans le budget est faisable alors que pour les communes rurales, l'accord du Trésor et l'ouverture d'un compte dans une banque commerciale paraît mieux adapté.

L'existence ou non de la double signature sur le compte d'une banque commerciale varie selon les partenariats.

Le fait de faire apparaître les sommes versées dans le cadre de la coopération décentralisée dans les comptes de la collectivité comme le prévoient les textes malgaches ne semble pas être généralisé. Cela permettrait pourtant pour la collectivité malgache d'avoir une meilleure prévisibilité.

Dans le cas d'actions associatives, le passage par une association bien implantée et justificatifs sur facture permet également un bon suivi des projets.

6. Autres informations

- *a) Avancées du réseau Ran'Eau, Vincent Dussaux, pS-Eau*

Le réseau « Ran'Eau » (pS-Eau et CITE) poursuit ses activités en appui à la coopération décentralisée et non gouvernementale pour l'eau à Madagascar avec :

- la publication d'un guide pratique pour la conception de projets eau et assainissement à Madagascar ;
- la publication d'un recueil de 15 projets de la coopération décentralisée pour l'eau à Madagascar ;
- l'animation de réunions d'échanges en France et à Madagascar. La prochaine réunion aura lieu à Antsirabe le 18 février 2011 sur le thème de la délégation de gestion des services d'eau potable.

Les publications du réseau Ran'Eau sont disponibles gratuitement auprès du pS-Eau en France ou du CITE à Madagascar, ou téléchargeables sur www.pseau.org/madagascar

- *b) Point sur la sécurité alimentaire à Madagascar*

Une forte sécheresse dans le sud du pays a provoqué d'importantes pertes dans les récoltes,

qui se traduisent aujourd'hui par une famine. Outre les facteurs climatiques, l'encouragement de la monoculture du riz à Madagascar a sans doute fragilisé la sécurité alimentaire de Madagascar.

Parmi les acteurs sur lesquels les initiatives pourraient s'appuyer, le Gret dispose d'une expérience en matière de nutrition à travers leur programme Nutrimad dont l'objectif est de concevoir et de mettre en œuvre des méthodes de lutte contre la malnutrition, notamment dans la région Androy (extrême sud). L'ONG Care France a lancé un appel à dons (voir document transmis après la réunion aux participants, par mail).

- c) *Point d'étape sur l'étude santé et coopération décentralisée ACTED/CUF, par Chloé Sautter*

Chloé Sautter, chargée de cette étude pour le compte d'ACTED et de Cités Unies France en rappelle l'objectif : aboutir à un état des lieux et une typologie des actions des collectivités territoriales dans ce secteur. Si le questionnaire est relativement succinct, tout document supplémentaire envoyé sera exploité. L'étude sera fondée sur une centaine de réponses, couvrant des pays d'Afrique subsaharienne ainsi que Madagascar.

Des pratiques qui pourraient en inspirer d'autres seront mises en exergue ; les participants citent ainsi un projet de traitement de déchets infectieux à l'hôpital de Moramanga.

- d) *prochaine réunion du groupe-pays Madagascar*

Le thème de l'éducation et de la formation professionnelle est avancé. Afin que cette réunion soit le plus profitable, les participants suggèrent les points d'entrée suivants :

- quid de la politique sectorielle nationale ?
 - quel renforcement des capacités/ des compétences ? comment faire évoluer le contenu des formations dispensées (ex : le CG Ille et Vilaine sur la filière lait) ?
 - faut-il y inclure l'éducation à la santé (ex : le CG de l'Eure s'appuie pour se faire sur des groupes culturels ; une pratique qui permet aussi d'échanger entre des collectivités malgaches).
- e) *Divers*

La ville de Mulhouse accueille les 23 au 25 avril la rencontre annuelle de la diaspora malgache ; une rencontre culturelle et sportive dans laquelle la municipalité s'implique également.

La direction de l'eau du Grand Lyon fait état de la fermeture du lycée français de Fianarantsoa. Concernant les prochaines réunions du groupe-pays, les thèmes des énergies renouvelables et du tourisme solidaire pourront également être approfondis.

Les échanges entre participants à cette réunion ont été particulièrement nourris. Qu'ils en soient tous remerciés.

Relevé de Conclusions

1. Le groupe-pays considère que **des Assises de la coopération décentralisée ne sauraient avoir lieu sans que des élections territoriales se soient tenues au préalable** ; la préparation de celles-ci devra être inclusive et s'appuyer sur le groupe-pays de Cités Unies France.
2. Le groupe-pays prend acte de **la nouvelle position du ministère des Affaires étrangères et européennes : les missions des élus locaux et régionaux français à Madagascar ne sont plus contre-indiqués**. Une mention en ce sens sera faite sur le site Internet de Cités Unies France. Les précautions d'usage (se rapprocher au préalable de l'Ambassade de France, essayer de ne pas se faire

recupérer) restent de mise. Le groupe-pays rappelle que sa position a toujours été de poursuivre les échanges, pour le bien être du peuple malgache.

3. Les participants souhaitent poursuivre les échanges autour de problématiques communes, concrètes liées à leur coopération. Une prochaine réunion se penchera sur le thème de **l'éducation et de la formation professionnelle**.
4. L'appel à solidarité de Care France concernant les risques pesant sur la sécurité alimentaire dans le sud du pays sera relayé auprès des membres du groupe-pays.

Présents:

Intervenants :

Michel Nicolas RAKOTONDRA SOA, chargé d'affaires de l'Ambassade de Madagascar à France
Antoine Joly, délégué, DAECT
Alain Huard, Président du groupe-pays Madagascar, vice-président, Conseil général de l'Eure
Astrid Frey, chargée de mission pôle Afrique, Cités Unies France
Chloé Sautter, chargée d'étude ACTED/CUF santé

Représentants de collectivités territoriales :

Anna Calvez, chargée de coopération décentralisée, Conseil général du Finistère
Christiane Eckert, adjointe au maire, Mulhouse
Marc Fauvin, président du comité de jumelage, Saint Priest-en-Jarez
Nathanaëlle Guillermin, responsable relations internationales, Conseil général de l'Eure
Bernard Jourdain, association de solidarité à Alençon
Jamil Kouachi, chargé de coopération décentralisée Conseil régional d'Aubergne
Angela Lanteri, direction de l'Eau, Grand Lyon
Estelle Mangold, directrice du service relations internationales, Mulhouse
Magali Mons, responsable des relations internationales, Conseil général de l'Oise
Karine Motte, chargée de mission au service coopération, Conseil régional Nord-Pas-de-Calais
Thierry Motte, responsable des relations internationales, Conseil général de la Manche
Sylvain Segal, chargé de mission aux relations internationales, Conseil général Ille et Vilaine

Autres participants :

Ramora Razafindralambo, conseiller coopération décentralisée à l'Ambassade de Madagascar
Fleurette Razanakoto, conseillère des affaires économiques, Ambassade de Madagascar
Vincent Dussaux, chargé de programme, pS-Eau
Camille Al Dabaghy, chercheuse, EHESS
Suzanne Guillemont, chargée d'études, plate-forme pour le commerce équitable
Eric Rajaona, président Leader France
Nicolas Wit, directeur général adjoint, Cités Unies France
Astrid Frey, chargée de mission, Cités Unies France

Excusés:

Jean-Noel Baleo, directeur des relations internationales, Conseil régional Ile de France
Gaëlle Le Barbu, chargée de mission, Conseil général du Bas-Rhin
Frédéric Lambert, chargé de mission, Saint Jean de Monts
Michèle Mouton, chargée des relations internationales, Conseil général de la Somme
Jean Rottner, maire de Mulhouse
M. Vantomme, sénateur de l'Oise
André Dollfus, Cabinet Tohana
Denise Roussel, présidente Association Asa Tanana Solidarité France-Madagascar
Béatrice Ravanel, chargé de mission, DAECT, MAEE
Philippe Rajaona, président Hestsika Diaspora